

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

Pendant le mois de juin, la ville de Rome a vu se tenir le Consistoire secret du 23 et le Consistoire public du 26. Le matin du lundi 23, N. T. S. P. le Pape Léon XIII, s'est rendu, de ses appartements du palais apostolique du Vatican, dans la salle consistoriale, où l'attendaient les EEmes et RRmes cardinaux, et où étaient réunis les élèves des divers collèges orientaux, avec d'autres personnages de l'Orient, actuellement à Rome, admis à assister à la préconisation du nouveau patriarche d'Antioche. Sa Sainteté a prononcé une allocution sur l'élection et postulation du nouveau patriarche d'Antioche, de rite maronite, accomplie le 28 avril de cette année, de vive voix, à l'unanimité, par les évêques de cette nation réunis en synode dans le monastère de la T.S. Vierge à Bekkerki, sur le mont Liban ; après quoi, l'instance du sacré pallium ayant été faite au Souverain Pontife, Sa Sainteté a daigné proposer :

L'Eglise patriarcale d'Antioche, de rite maronite, pour Mgr Jean Hagg, promu du siège d'Héliopolis ou Balbek, du même rite, lequel nouveau patriarche a pris, selon l'usage, le non de Jean-Pierre.

Ensuite, tous ceux qui ne peuvent prendre part au consistoire secret étant sortis, le Souverain Pontife a daigné créer et publier cardinaux de la sainte Eglise romaine et de l'ordre des prêtres :

Mgr Vincent VANNUTELLI, archevêque titulaire de Sardes et nonce apostolique en Portugal, né à Genazzano, dans le diocèse de Palestrina, le 5 décembre 1836 ; (réservé *in petto* le 30 déc. 1889).

Mgr Sébastien GALEATI, archevêque de Ravenne, né à Imola, le 8 février 1822 :

Mgr Gaspard MERMILLON, évêque de Lausanne et Genève, né à Carouge, dans le diocèse de Genève, le 22 septembre 1824 ;

Mgr Albin DUNAJEWSKI, évêque de Cracovie, né à Stanislawow, dans l'archidocèse de Lemberg, le 1er mars 1817.

Après cela, le Saint-Père a daigné proposer et pourvoir les Eglises suivantes :

L'Eglise métropolitaine de Vienne, pour Mgr Antoine GRUSCHA, vicaire de l'aumônerie de l'armée autrichienne, promu de l'Eglise titulaire épiscopale de Carre ;

Les Eglises métropolitaines unies d'Acerenza et Matera, pour Mgr François-Marie IMPARATI, des Mineurs de l'Observance, promu du siège cathédral de Venosa, qu'il retient en administration provisoire ;

L'Eglise métropolitaine d'Otrante, pour le R. D. Gaétan CAPORALI, de l'archidocèse de Lanciano, directeur spirituel à Rome de divers monastères, membre des académies de l'Immaculée-

Conception et des Arcades, Supérieur général des missionnaires du Précieux Sang ;

L'Eglise cathédrale de Nole, pour Mgr Agnello RENZULLO, transféré des églises cathédrales unies d'Isernia et Venafro, qu'il retient en administration provisoire ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Tibériade, pour Mgr Joseph CEPPELLI, chanoine de la basilique patriarcale Libérienne, transféré du siège cathédral de Ripatransone, qu'il retient en administration provisoire ;

L'Eglise cathédrale de Ripatransone, pour le R. D. Hyacinthe NICOLATI, de ce même diocèse, examinateur synodal, abbé curé de Saint-Benoît martyr, à San Benedetto del Tronto, et chanoine honoraire de la cathédrale de Narni ;

L'Eglise cathédrale de Montefeltro, pour le R. D. Charles BONAJUTI, de l'archidiocèse de Bologne, où il est archiprêtre-curé de Castel San Pietro en Emilie ;

L'Eglise cathédrale de Norcia, pour le R. P. Marien DE CIVITANOVA, dans le siècle Jean Gavasci, des Mineurs-Capucins, de l'archidiocèse de Fermo, professeur de théologie à Fermo, gardien et provincial général de son Ordre ;

Les Eglises cathédrales unies d'Atri et Penne, pour le R. D. Joseph MORTICELLI, de Sulmona, où il est directeur des Filles de Marie, professeur de philosophie théorique et pratique, directeur spirituel du séminaire, examinateur synodal et chanoine pénitencier de la cathédrale ;

L'Eglise cathédrale de Lipari, pour le R. D. Giampietro NATOLI, de Lipari, où il est examinateur pro-synodal et chanoine doyen de la cathédrale, administrateur apostolique de ce même diocèse ;

L'Eglise cathédrale de Guastalla pour le R. D. André FERRARI, du diocèse de Parme, docteur en théologie, recteur et professeur de théologie morale et de Lieux théologiques au séminaire et chanoine de la basilique cathédrale de Parme ;

L'Eglise cathédrale de Tortone, pour le R. D. Higin BANDI, du diocèse de Vigevano, où il est examinateur-synodal, archiprêtre-curé de la cathédrale et vicaire général ;

L'Eglise titulaire épiscopale d'Alabanda, pour Mgr Nicolas Lorusso, de Bari, camérier d'honneur de Sa Sainteté, chancelier archiépiscopal à Bari et chanoine de l'église métropolitaine, député coadjuteur avec futur succession de Mgr Joseph Fanelli, évêque de Saint-Ange-des-Lombards et Bisania ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Nilopolis, pour le R. P. Joseph CONSENTI, de l'archidiocèse d'Otrante, de la congrégation du T. S. Rédempteur, délégué comme coadjuteur avec future succession de Mgr Jean Acquaviva, évêque de Nusco ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Filomelio, pour Mgr Antoine ANDRZEJEWICZ, camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté, de l'archidiocèse de Gnesen, où il est examinateur pro-synodal, juge synodal, censeur des livres, prédicateur et chanoine de l'église métropolitaine, député suffragant du même diocèse ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Derbe, pour Mgr Pierre PODALIBI,

de Récanati, camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté, docteur dans l'un et l'autre droit, juge et examinateur synodal à Recanati, député du séminaire et prévôt de la cathédrale, délégué comme auxiliaire de Mgr Thomas Gallucci, évêque de Recanati et Lorette ;

L'Église titulaire épiscopale de Dioclée, pour le R. D. Janvier COSENZA, de Naples, docteur en théologie, maître du collège des théologiens de Naples, professeur de théologie au séminaire archiépiscopal et dans le séminaire dit de Marie pour les prêtres des diocèses napolitains, délégué et examinateur synodal et du clergé, député pour la révision des livres et co-visiteur de l'archidiocèse, délégué comme auxiliaire de Mgr Louis Sodo, évêque de Tèlese ou Cerreto ;

L'Église titulaire épiscopale de Cidonie, pour le R. D. Ange BOCCAMAZZI, de l'archidiocèse de Bénévent, docteur dans l'un et l'autre droit et vicaire-général de Lucera.

Le Saint-Père, étant rentré dans ses appartements, a imposé le rochet aux archevêques et évêques élus et présents *in Curia*. Ensuite Mgr Elie Hyayek, archevêque maronite d'Arca, procureur du nouveau patriarche d'Antioche, a remercié le Souverain Pontife au nom de ce même patriarche et de tous les catholiques du rite maronite.

* **

Le 26 juin, le Saint Père a tenu un Consistoire public, pour donner le chapeau cardinalice, aux EEmes et RRmes cardinaux Sébastien Galéati, archevêque de Ravenne, et Gaspard Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, qui ont prêté le serment d'obédience au Souverain Pontife.

Le consistoire public étant terminé, Sa Sainteté a pourvu aux Eglises suivantes :

Eglise métropolitaine de Bordeaux, pour Mgr Victor-Lucien-Sulpice Lécot, promu du siège de Dijon.

Eglise métropolitaine de Salzbourg, pour Mgr Jean Haller, ancien auxiliaire du défunt archevêque, promu du siège titulaire d'Adras.

Eglise métropolitaine de Saint-Sauveur de la Baie, au Brésil, pour Mgr Antoine de Macedo-Costa, promu du siège épiscopal de Belem de Para.

Eglise titulaire archiépiscopale de Télimbrie, pour Mgr Edouard Angerer, auxiliaire de Vienne, promu de l'église titulaire d'Alali.

Eglise titulaire archiépiscopale de Chaleis, pour Mgr Louis-Antoine dos Santos, transféré du siège métropolitain de Saint-Sauveur de Baie.

Eglise cathédrale de Saint-Pierre de Rio-Grande au Brésil, pour Mgr Claude-Joseph-Gonzalves Ponce de Lear, de la Congrégation de la Mission, transféré du siège de Goyaz.

Eglise cathédrale de Dijon, pour Mgr Frédéric-Henri Oury, transféré du siège épiscopal de Fréjus.

Eglise cathédrale de Fréjus, auquel est uni le titre de Toulon, pour M. Eudoxe-Edouard-Irénée Mignot, du diocèse de Soissons et Laon, où il est chanoine honoraire et vicaire général.

Eglise cathédrale d'Evreux, pour le Rév. François Hautin, de Paris, licencié ès-lettres, chanoine honoraire de la métropole de Paris et de la cathédrale d'Orléans, où il est vicaire général.

Eglise cathédrale de Cosanad en Hongrie, pour le Rév. Alexandre Dessewffy de Csernek et Tarkeo, du diocèse de Strigonie, chanoine archidiacre de la cathédrale de Kaschau.

Eglise cathédrale d'Albe Royale en Hongrie, pour Mgr Philippe Stemer, prélat domestique de Sa Sainteté, du diocèse de Javarin, docteur en théologie et chanoine théologal de la cathédrale de Gron Wardein.

Eglise cathédrale de Belem de Para au Brésil, pour le Rév. Jérôme Thouel da Silva, élève du collège Pio latin américain, du diocèse de Fortaleza, docteur en philosophie et théologie, promoteur du for ecclésiastique à Olinda, lecteur en philosophie au séminaire et professeur de langue italienne au gymnase.

Eglise cathédrale de Goyaz au Brésil, pour Mgr Joachim Arcoverde de Albuquerque Cavalcanti, camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté, élève du collège Pio latin-américain, du diocèse d'Olinda où il est chanoine de la cathédrale.

Eglise cathédrale de La Serena, au Chili, pour le Rév. Don Florence-Edouard Fontecilla, du diocèse de Saint-Jacques, au Chili, où il est chanoine de la métropole.

Eglise cathédrale de la Conception, au Chili, pour le Rév. Placide Labarca, du diocèse de Saint-Jacques du Chili, vicaire apostolique du territoire de Tarapaca, au Chili.

Eglise titulaire épiscopale de Gerra, pour Mgr Jean-Ferdinand-Jacques Esberard, prélat domestique de Sa Sainteté, du diocèse de Rio-Janeiro, curé de Sainte-Thérèse, nommé coadjuteur avec future succession de Mgr l'évêque d'Olinda, au Brésil.

Eglise titulaire épiscopale de Dansara, pour le Rév. Bélisaire Santistevan, de Sainte-Croix della Sierra, secrétaire de l'évêque, nommé coadjuteur avec future succession de Mgr l'évêque de Sainte-Croix della Sierra.

Eglise cathédrale d'Eucarpe, pour Mgr Emmanuel Dos Santos Pereira, protonotaire apostolique, du diocèse de S. Sauveur de la Baie, où il est chanoine de la métropole, nommé auxiliaire de Mgr l'évêque de Belem de Para.

Eglise titulaire épiscopale de Camache, pour Mgr Silvère, Gomes Pimenta, prélat domestique et protonotaire apostolique *ad instar*, du diocèse de Marianne au Brésil, vicaire général de ce diocèse dont il est nommé auxiliaire.

Eglise titulaire épiscopale d'Ephestum, pour Mgr Julien Kujowski, du diocèse de Presmysl, de rite grec, camérier d'honneur de Sa Sainteté, maître en théologie, chanoine prévôt, nommé auxiliaire de Mgr Jean Stupnicki, évêque de Presmysl de rite grec.

Eglise titulaire épiscopale de Mirina, pour le R. Isidore Barriga,

du diocèse de Port-Vieux, docteur en théologie et droit, chanoine de la métropole de Quito, nommé administrateur apostolique du diocèse de Guayaquil, à l'Equateur.

Ensuite Sa Sainteté a notifié les nominations faites par bref, aux églises suivantes :

Eglise cathédrale de Chios, dans l'Archipel, pour Mgr Denys Nicolosi, transféré des sièges unis de Xante et Céphalonie.

Eglise cathédrale d'Antipatris, pour le Rév. Constantin Costa, de la Congrégation des Passionistes, nommé auxiliaire de Mgr Paul-Joseph Palma, archevêque de Bukarest.

Eglise titulaire épiscopale d'Azote, pour le Rév. Augustin Gockel, du diocèse de Paderborn, où il est chanoine de la cathédrale et conseiller épiscopal, nommé auxiliaire de Mgr François Drebe, évêque de Paderborn.

Eglise titulaire épiscopale de Diocrétianopolis, pour Mgr Fdèle Abati, des Missionnaires Réformés, évêque démissionnaire de Chios.

Eglise titulaire de Myriophyte, pour Mgr Jean-Baptiste-Hippolyte Sarthou, de la Congrégation de la Mission, nommé vicaire apostolique du Pé-tchély occidental.

Eglise titulaire de Lyrha, pour le Rév. Kleiner, du Séminaire des Missions étrangères de Paris, nommé coadjuteur avec future succession de Mgr Coadou, évêque de Mysore (Indes).

Eglise titulaire d'Irina, pour Mgr Charles-Jacques MacDonald, du diocèse de Charlottetown au Canada, coadjuteur avec future succession de Mgr Mac-Intyre, évêque de Charlottetown.

Eglise titulaire épiscopale d'Assura, pour le Rév. P. Hubert Otto, de la Congrégation belge de l'Immaculé cœur de Marie, vicaire apostolique du Kan-sou.

Eglise titulaire épiscopale de Cibistra, pour le R. P. Martin Pœll, des Mineurs Récollets de Hollande, vicaire apostolique du du Chan-si sud, nouvellement érigé par Sa Sainteté.

Ensuite, Sa Sainteté, selon l'usage, a ouvert la bouche aux Eminentiſſimes cardinaux Galeati et Mermillod.

Après la postulation du Pallium pour les nouveaux archevêques résidentiels de Vienne, Bordeaux, etc., le Saint-Père a remis l'anneau cardinalice aux susdits cardinaux, donnant le titre presbytéral de Saint-Laurent, Panisperna à S. Em. le cardinal Galeati, et celui des Saints Nérée et Achillée à S. Em. le cardinal Mermillod.

De retour dans ses appartements, le Souverain-Pontife a reçu en audience privée les deux susdits cardinaux.

~~*

Conformément aux usages, le chapitre métropolitain de Guessen et Posen a procédé à l'élection de deux vicaires capitulaires chargés de l'administration de l'archidiocèse pendant la vacance du siège. Il paraît, dit *l'Univers*, que le gouvernement prussien a décidé d'accorder à MM. les vicaires généraux Kraus et Likowski

l'autorisation d'exercer la juridiction sans prestation de serment.

Nous devons dire un mot du Congrès social évangélique de Berlin, provoqué par une circulaire ministérielle invitant les protestants à s'occuper du mouvement social. Deux ministres, MM. de Berlepsch et de Gossler, y ont assisté, comme délégués du gouvernement.

Dans son discours d'inauguration, disent les *Annales catholiques*, le professeur Wagner, un sociologue de valeur incontestable, relève les mérites de l'Eglise catholique dans son action sociale, citant avec éloges les noms de Mgr Ketteler et de l'abbé Hitze ; il déclare ne pas vouloir parler d'une prépondérance de l'Eglise catholique en matière sociale, mais simplement constater l'initiative par laquelle les catholiques ont ouvert les voies.

On relève aussi la modération observée par M. Wagner en parlant des socialistes, dans lesquels il ne veut pas voir les adversaires qu'il faut combattre ; selon lui, c'est contre les péchés et les vices des classes dirigeantes qu'il faut entreprendre la lutte en première ligne.

On a traité de la réglementation du travail et de la fondation des cercles ouvriers, dans lesquels le pasteur Stoeker voudrait englober les paysans, les compagnons de métiers, et même les catholiques.

Il y eu un discours du même pasteur contre les juifs, à propos de quoi un orateur a fait cette remarque : " Pourquoi toutes les attaques contre les catholiques rencontrent-elles vos chaleureux applaudissements, et pourquoi faites-vous appel à la charité, à la justice, à la paix, dès qu'il s'agit d'un juif ? "

Les discussions de ce Congrès ne paraissent pas de nature à éveiller de grandes espérances sur l'action sociale de l'Eglise protestante, à laquelle manquera toujours l'unité. Il n'y a pas d'Eglise protestante, mais seulement de nombreuses individualités qui ne se rencontrent que dans la négation.

" L'Eglise de Pierre seule peut résister aux flots."

::

Nous croyons devoir donner place, dans ce bulletin, aux résolutions suivantes, votées à Manchester (N.-H.), dans la convention canadienne-française tenue les 23, 24 et 25 juin 1890.

Les délégués Canadiens-français du New-Hampshire, réunis en convention à Manchester, déclarent maintenant ce qui suit ;

" L'occupation permanente des Etats de l'Eglise, et de Rome même, par le gouvernement italien, constitue un outrage aux droits de l'Eglise, est une violation flagrante des principes des lois internationales des nations chrétiennes, et un empiètement intolérable de la liberté de Celui qui est le représentant du Christ sur la terre.

" Attendu que l'indépendance du Souverain Pontife est la condition nécessaire de la liberté des consciences catholiques, et que pour le Pape, l'indépendance ne peut exister qu'avec le pouvoir temporel ;

“ Résolu que nous nous unissons aux sentiments et aux protestations de nos frères catholiques de France, d'Allemagne, d'Italie et des autres pays :

“ Résolu que nous prenions tous les moyens en notre pouvoir de favoriser le mouvement d'opinion qui amènera les gouvernements à s'entendre pour rendre la paix aux consciences, en restituant au Pape la plénitude de son autorité de souverain, seule garantie de la liberté de sa parole et de son action.

“ Résolu que les catholiques canadiens-français du New-Hampshire mettent aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII l'hommage de leur profonde vénération, de leur dévouement très filial et de leur filiale affection.”

LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

PSAUME III. — QUID MULTIPLICATI SUNT.

Composé par David à l'occasion de sa fuite devant Absalon révolté, ce psaume est un acte de confiance en Dieu au milieu des plus grands périls. Le thème est développé en quatre strophes. Dans la première (2 et 3), le roi fugitif s'étonne de la multitude de ses ennemis ; leur nombre cependant ne l'épouvante pas, car il met son espérance en Dieu, qui le protège et exauce sa prière (2e strophe, 4 et 5). Sa confiance est si grande que malgré les périls qu'il court il vit en paix et en sécurité (3e strophe, 6 et 7). Que Dieu l'en récompense, en le délivrant de ses ennemis et en bénissant son peuple (4e strophe, 7-9).

Paraphrase. —² Seigneur, pourquoi se sont-ils multipliés ceux qui me persécutent ? Toute une multitude d'ennemis s'élèvent contre moi. ³ Beaucoup disent à mon âme. “ Il n'y a point de salut pour elle en son Dieu ”, prétendant que je n'ai plus rien à espérer de vous.

⁴ Ils se trompent, car vous, Seigneur, vous êtes mon défenseur, mon bouclier (selon l'hébreu, ma gloire, la cause et l'objet de ma gloire), et celui qui me fait lever la tête, marcher la tête haute et le visage joyeux. ⁵ De ma voix j'ai crié vers le Seigneur, j'ai poussé vers Dieu un cri perçant, et aussitôt il m'a exaucé de sa montagne de Sion.

“ C'est pourquoi j'ai dormi, j'ai pris mon sommeil et je me suis levé comme si aucun péril ne me menaçait, en paix et en sécurité, parce que le Seigneur m'a placé sous sa protection. ” Je ne craindrai donc point la multitude du peuple, les milliers d'hommes qui m'entourent et me tendent des pièges.

Cependant, levez-vous, Seigneur, sortez de votre apparente inac-

tion et sauvez-moi, vous qui êtes mon Dieu,⁸ car vous avez frappé jusqu'alors tous ceux qui s'opposaient à moi sans raison (vous avez frappé sur la joue mes adversaires, porte le texte original), vous avez brisé les dents des pécheurs, leur infligeant ainsi une punition ignominieuse et terrible.⁹ Du Seigneur seul vient le salut, et votre bénédiction se répand sur votre peuple.

APPLICATIONS LITURGIQUES.—En récitant le psaume III aux Matines du dimanche, le prêtre peut s'en faire à lui-même l'application. Il sera dans sa bouche un acte de confiance absolue dans lequel il affirme que, protégé par Dieu, il ne craint pas les assauts de ses adversaires, implorant pourtant le secours divin pour triompher durant tout ce jour de leurs attaques. Nombreux sont les ennemis de son salut, ils croient sa perte assurée, et s'en réjouissent comme d'une victoire éclatante; ils lui crient: " Il n'y a plus de salut pour toi ." Lui cependant met en Dieu, qui le protège, son espérance ; il est sans crainte et marche la tête levée, car il lui suffit d'invoquer le Seigneur. Du haut du ciel il entendra son cri suppliant et l'exaucera. Il s'est couché tranquillement la veille, il a dormi toute la nuit, il s'est levé sans appréhension. Des milliers d'ennemis ne lui feront pas peur. Que le Seigneur seulement vienne à son aide pour le préserver des dangers de la journée ! Le secours lui arrivera certainement de celui qui jusqu'à présent a puni ses adversaires. Le passé le rassure pour l'avenir. Dieu, de qui vient le salut, le sauvera, et répandra sa bénédiction sur tout le peuple fidèle.

Aux fêtes de Notre-Seigneur, l'Eglise emploie ce psaume comme s'il avait été prononcé par le Sauveur lui-même. Il exprime parfaitement, en effet, les sentiments de Jésus au temps de sa Passion.

N'est-ce pas notamment sa prière au jardin de Gethsémani ? Les circonstances de son agonie ne ressemblaient-elles pas à celles de la composition du psaume ? Jésus avait suivi le chemin de David fuyant devant Absalon ; comme lui, il avait franchi le Cedron et gravi la colline des Oliviers. Trahi par Judas, de même que son ancêtre l'avait été par Achitophel, il allait être abandonné des siens comme David l'avait été de tout son peuple. Alors véritablement, la tribulation et l'angoisse l'avaient trouvé (fête de la prière de Notre-Seigneur au mont des Oliviers, antienne du troisième nocturne). Mais plein de confiance en son Père, il prie, et lui demande la victoire sur tous ses ennemis.

Bien nombreux étaient-ils à cette heure (antienne de la Commémoration de la Passion). Prêtres, docteurs de la loi, princes du peuple, hommes du pouvoir, la foule elle-même, tous le persécutaient, tous s'insurgeaient contre lui. Ils l'insultaient. " Il s'est confié en Dieu, disaient-ils en ricanant, qu'il le délivre s'il l'aime." (Matt., xxvii, 43). Entouré de tant d'adversaires, Jésus ne perd pas confiance, et du haut de sa croix il crie vers son Père pour demander son propre triomphe et la rédemption du genre humain. (Antienne de la fête du très saint Rédempteur.)

Le sens est le même aux fêtes de la sainte Lance et des saints

Clous, du précieux Sang, de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix, quoique les antiennes soient étrangères au texte.

Une idée nouvelle, qui peut être introduite dans les offices de la Passion comme annonce prophétique, est indiquée par l'antienne de Pâques. En ce jour, le triomphe demandé sur la croix est obtenu, et au matin de Pâques, Jésus chante sa résurrection. Paraissant succomber à la multitude de ses ennemis, il s'était endormi du sommeil de la mort, il l'avait pris trois jours durant dans le tombeau, mais revenu à la vie il s'est levé ; le Seigneur, qui le protégeait, l'a réveillé, et l'a rendu par la résurrection vainqueur de tous ceux qui s'étaient insurgés contre lui.

Sa mère, pendant la passion, a partagé ses sentiments. Avec son divin Fils, Marie s'étonne du nombre de leurs ennemis communs (antienne de la fête des Septs-Douleurs). Rien de leur part ne semble justifier cette multitude d'adversaires et cette fureur de persécution. Mais loin d'être accablée par cette foule, la sainte Vierge se confie en Dieu, qu'elle invoque (antienne de la Compassion), attendant de sa puissance et de sa bonté le triomphe complet de son fils et la gloire de la résurrection.

Si les Saints ont été associés au règne du Sauveur et à sa récompense, ainsi que nous l'a appris le psaume précédent, c'est qu'ils avaient eu part à ses persécutions, : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur* (Rom., VIII, 17). L'Eglise, en leur appliquant le psaume III aux offices du commun, chante leur tribulation, leur mort calme et tranquille et leur gloire au ciel.

Le Martyr, confiant en Dieu, même au milieu des plus cruels supplices, a crié vers lui et a été exaucé (antienne du commun d'un martyr). Après avoir obtenu la force de triompher de tous les ennemis de son salut et de mépriser la mort, il est arrivé, par la voie des souffrances, à l'immortelle espérance des élus (antienne du commun de plusieurs martyrs).

Le Confesseur pontife ou non pontife, dans toutes ses luttes, a mis sa confiance en Dieu, dont il n'a cherché que la gloire. Dieu s'est constitué son soutien et son protecteur ; du haut du ciel, il a entendu ses prières, les a exaucées, et l'a défendu et glorifié aux yeux de tous ses ennemis.

Félicitons les uns et les autres de leur confiance et de la protection divine qu'ils ont reçue. Aux heures les plus désespérantes, adressons-nous, à leur exemple, au Seigneur, et reposons en paix dans l'attente du secours qu'il ne manquera pas d'envoyer pour nous sauver et nous bénir.

E. MANGENOT.

professeur d'Ecriture Sainte.

Tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Massillon.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION *DEI FILIUS*

III. PLAN ET DIVISION.—La Constitution *Dei Filius* est formée de quatre chapitres et de canons qui leur correspondent. Le Concile du Vatican a donné lui-même à cette constitution et aux chapitres qui la composent des titres qui en indiquent l'objet. Elle est intitulée *Constitution DOGMATIQUE sur la FOI catholique*. C'est une constitution sur la foi : c'est donc de la *foi* qu'elle traite. C'est une constitution dogmatique : parmi les questions qui se rapportent à la foi, elle abordera donc celles qui sont *dogmatiques* et spéculatives, et laissera de côté celles qui sont du ressort de la morale ou du Droit canon.

Elle exposera successivement les enseignements du saint Concile : 1. Sur Dieu, le créateur de toutes choses ; 2. sur la Révélation ; 3. sur la Foi ; 4. sur les rapports de la Foi et de la Raison ; car tels sont les titres des quatre chapitres.

Pour suivre et comprendre la marche de cette exposition, il convient de faire une observation qui, du reste, se présentera d'elle-même à l'esprit de tout lecteur attentif. En nous proposant ses enseignements au sujet de la foi, le Concile du Vatican n'a pas eu l'intention de nous donner un traité complet sur cette vertu, il a eu surtout en vue nos besoins actuels et les erreurs de notre temps. Aussi verrons-nous que la Constitution *Dei Filius* est comme un écho des déclarations que le Saint-Siège oppose depuis cinquante ans aux aberrations de l'esprit moderne. C'est un second *Syllabus*.

Ces aberrations de l'esprit moderne ont un air frappant de parenté. Elles se ramènent à peu près toutes à un même type ; le *rationalisme*, qui prétend substituer la raison à la foi. Ce rationalisme, ne se contente pas d'attaquer tel et tel point de la doctrine catholique : c'est la foi elle-même qu'il tend à anéantir. Aussi le prologue de notre constitution le désigne-t-il comme l'ennemi, contre lequel le Concile s'est assemblé et qu'il frappe tout d'abord. En étudiant ce prologue, nous aurons à revenir sur les origines et sur les principales formes du rationalisme. Mais nous avons besoin de remarquer dès à présent qu'on en distingue trois espèces.

Une première espèce est le *rationalisme absolu* ou crasse. Il ne s'arrête pas à la négation de toute religion révélée, il va jusqu'à détruire la religion naturelle, et à rejeter les vérités fondamentales que la raison démontre, et que tous les peuples s'accordent à reconnaître. Il mérite donc bien le nom d'*irrationalisme*, qui lui a été donné ; c'est le rationalisme des *athées*, des *matérialistes* et des *panthéistes*.

Une seconde espèce de rationalisme est le *rationalisme vulgaire*. Il souscrit aux données de la religion naturelle sur l'existence de

Dieu et de notre âme ; mais refuse toute réalité et même toute utilité à la révélation et à l'ordre surnaturel. C'est le rationalisme de ces philosophes qui ont porté le nom de *théistes*, au XVIII^e siècle, et qui prennent maintenant celui de *rationalistes spiritualistes*.

Une troisième espèce de rationalisme est appelé par le *Syllabus* rationalisme *modéré*. Il professe un profond respect et montre un zèle actif pour les données surnaturelles de la Révélation, mais accorde à la raison le pouvoir de les comprendre, de les démontrer et même de les transformer. C'est principalement en Allemagne qu'il s'est développé et propagé. Il y a été érigé en système par Hermès, ce qui lui a valu la dénomination d'*Hermésianisme*, y a fait école, et y a été soutenu par Gunther, Frohschammer et d'autres théologiens.

Hermès prétendait apporter des armes nouvelles pour la défense de la Religion. Les mêmes préoccupations apologetiques donnèrent naissance, en France, à des exagérations dans le sens opposé, celles du *traditionalisme* et du *fidéisme*. Les Hermésiens croyaient comprendre et prouver la vérité de nos mystères, ils altéraient ainsi la Révélation, et donnaient la main au rationalisme *vulgaire*. Dans le but de combattre ce rationalisme vulgaire, les traditionalistes s'accordèrent avec les athées, les matérialistes et les sceptiques, pour refuser une valeur démonstrative aux arguments que la raison invoque en faveur de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme et des autres vérités de la Religion naturelle. Ils resserrèrent dans des limites trop étroites le domaine de la raison qu'Hermès étendait outre mesure.

C'est en présence de toutes ces erreurs que les Pères du Vatican se sont placés pour rédiger leur première constitution. Aussi gardent-ils le silence sur des matières importantes en elles-mêmes, que nos traités de la *Foi* développent avec raison, et s'arrêtent-ils sur les points qui ont besoin d'être affirmés et défendus contre les fausses doctrines répandues dans notre siècle. Un rapide coup-d'œil sur les quatre chapitres de notre Constitution et les canons qui y répondent ne nous laissera aucun doute à cet égard.

L'acte de foi surnaturelle présuppose logiquement l'existence d'un Dieu, qui est intervenu surnaturellement dans ce monde, pour nous manifester les vérités de la foi et nous imposer l'obligation d'y croire, par conséquent d'un Dieu qui est au-dessus des lois de notre univers, qui en est distinct, qui les a établies et les maintient librement, d'un Dieu créateur, d'un Dieu qui possède l'intelligence et la volonté.

L'acte de foi présuppose encore logiquement l'existence du fait de la Révélation, et la connaissance des sources auxquelles doivent être puisées les vérités révélées.

Les erreurs du rationalisme *absolu* et du rationalisme *vulgaire*, qui tendent à la destruction de la foi et de l'ordre surnaturel, ont naturellement porté sur ces conditions prérequises de l'acte de foi. Aussi le Concile du Vatican devait-il affirmer tout d'abord l'existence de ces conditions, et condamner toute doctrine contraire comme destructive de la foi. Il consacre en effet à ces conditions

deux premiers chapitres, que nous appellerions volontiers *préliminaires*, s'ils ne formaient la moitié de la Constitution.

Le premier traite de *Dieu, Créateur de toutes choses*. Il condamne l'athéisme, le matérialisme et le panthéisme sous ses diverses formes. Il définit que le monde a été fait de rien, que Dieu l'a créé très librement et que Dieu gouverne toutes ses créatures, qu'il pénètre et prévoit toutes leurs opérations, sans en excepter nos actions libres. Les premières déclarations de ce chapitre ont été motivées par les aberrations monstrueuses du rationalisme *absolu*, les dernières l'ont été par les fausses doctrines du rationalisme *modéré*. Toutes sauvegardent l'existence, la nature et l'action de Dieu, que notre foi présuppose.

Le second chapitre a pour objet la *révélation* et les sources où on peut la puiser. Les Pères du saint Concile nous mettent d'abord en garde contre les exagérations du *traditionalisme*, en définissant que les lumières de la raison peuvent nous faire connaître Dieu avec certitude. Ils se retournent ensuite contre le rationalisme *vulgaire* et contre certains théologiens qui méritent le nom de rationalistes *modérés*, aussi bien que les Hermésiens. Répondant au rationalisme *vulgaire*, ils proclament la possibilité et l'existence de la Révélation, sa nécessité morale pour la connaissance de la religion naturelle, et sa nécessité absolue pour la connaissance des vérités surnaturelles, enfin l'impuissance pour la raison d'arriver d'elle-même à la science de toute espèce de vérité. A l'adresse des théologiens dont il vient d'être question, ils exposent la vraie notion de l'inspiration et les vraies règles de l'exégèse catholique, après avoir renouvelé les enseignements du concile de Trente au sujet des sources de la Révélation, qui sont la tradition et la Sainte Ecriture.

Le troisième chapitre traite de la *foi*, de son caractère obligatoire, de sa nature, de ses motifs de crédibilité, de sa liberté, de l'objet de la foi catholique et de la part qui revient à l'Eglise dans la fermeté de la foi de ses enfants.

Voici maintenant les erreurs que le Concile avait en vue dans ce chapitre et dans les six canons qui y répondent.

C'est contre le rationalisme *absolu* et le rationalisme *vulgaire*, qui revendiquent pour la raison une entière indépendance, que le caractère obligatoire de la foi a été affirmé. C'est aux Hermésiens qu'est opposée la définition qui détermine la nature de la foi. Aussi la vénérable assemblée insiste-t-elle sur ce point, que cette vertu n'a pas pour motif l'évidence des vérités révélées, mais l'autorité de Dieu qui fait la Révélation.

Les motifs de crédibilité sont, comme on le sait, les preuves qui établissent l'obligation de croire. Les enseignements de l'Eglise touchant ces preuves ont été combattus par de nombreux adversaires. Le saint Concile s'arrête donc davantage sur ce point. Des protestants et de faux mystiques ont soutenu que l'acte de foi devait être un mouvement tout à fait aveugle, dû exclusivement à une inspiration intérieure du Saint-Esprit ; qu'il ne pouvait, en conséquence, présupposer ces preuves extérieures que nous appe-

lons motifs de crédibilité, et dont les principales sont les miracles et les prophéties : le saint Concile les condamne d'abord. Le rationalisme *absolu* et le rationalisme *vulgaire* erigent en principe l'impossibilité des miracles, ils traitent de fables et de mythes ceux de la sainte Ecriture, ils proclament que la réalité d'aucun miracle ne saurait être constatée, ou encore que les miracles ne démontrent point l'origine divine de la religion chrétienne. Le Concile les frappe à leur tour.

A l'encontre de ces diverses erreurs, Hermès pensait qu'il existe des arguments en vertu desquels la foi spéculative s'impose à nous d'une façon irrésistible : il en concluait que notre foi n'est point libre, et qu'elle peut être naturelle quand la charité ne s'y joint pas. Le Concile frappe encore d'anathème ces deux assertions. La foi, déclare-t-il, est libre et surnaturelle.

Notre Constitution ne dit qu'un mot de l'objet de la foi : mais le peu qu'elle dit suffit à mettre fin à un préjugé trop répandu parmi les enfants de l'Eglise, et inspiré par le rationalisme qui s'infiltrait partout. On se persuade que c'est assez d'adhérer aux jugements solennels des Papes et des Conciles. La Constitution *Dei Filius* déclare qu'il est, en outre, nécessaire de croire les vérités que le magistère ordinaire de l'Eglise nous propose comme révélées, et que ces vérités ne sont pas seulement de foi divine, mais encore de foi catholique.

La fin de ce troisième chapitre est consacrée à la part qui revient à l'Eglise dans la fermeté de la foi de ses enfants. Les secours extérieurs qu'elle nous donne, joints aux grâces intérieures que nous recevons de Dieu, font qu'un catholique élevé par elle ne saurait avoir de justes causes de douter de ses croyances. Ce dernier point est défini dans un canon spécial. Hermès demandait à ses disciples de révoquer en doute la vérité de la foi catholique, afin d'examiner les preuves sans préjugé et de s'en faire une démonstration scientifique, c'est donc contre lui surtout que cette définition est dirigée.

Les rapports de la foi et de la raison font le sujet du quatrième chapitre.

La foi est distincte de la raison par son principe et son objet.—La foi renferme des mystères, que la raison ne saurait ni comprendre, ni démontrer.—Il ne peut exister aucune opposition réelle entre la foi et la raison : les opinions contraires à la foi sont, par conséquent, des erreurs, on n'est point libre de les admettre, et l'Eglise a le droit et le devoir de les proscrire.—Enfin, la foi et la raison se prêtent un mutuel appui ; mais il est hérétique de dire que le progrès des sciences peut donner aux dogmes un nouveau sens, qui différera de celui dans lequel l'Eglise les proposait auparavant à notre foi.

Tel est, en résumé, ce qu'enseigne ce quatrième chapitre. Tous ces enseignements sont la condamnation des théories aventureuses d'Hermès, de Gunther, de Frohschammer et des autres partisans du rationalisme *modéré*.

Nous avons dit que les quatre chapitres de notre Constitution

sont suivis de canons, qui déclarent hérétiques diverses doctrines contraires aux vérités proposées à notre croyance dans chaque chapitre. Nous ajouterons les remarques suivantes à celles que nous avons déjà faites sur le rapport de ces chapitres et de ces canons.

1° Les canons se suivent dans l'ordre des matières dont chaque chapitre s'est occupé.

2° De temps en temps, les canons frappent des erreurs auxquelles les chapitres ne s'étaient pas arrêtés. C'est ainsi que le premier chapitre ne parle point des diverses formes du panthéisme, qui sont passées en revue dans les canons.

3° Les chapitres renferment souvent des déclarations sur lesquelles les canons ne reviennent point. Telles sont toutes celles dont le Concile n'a point jugé à propos de faire des articles de foi catholique. Mais il est aussi des vérités de foi catholique que les chapitres exposent, et sur lesquelles les canons restent muets. C'est le cas d'une définition déjà portée au cinquième concile de Latran, que les Pères du Vatican ont jugé à propos de renouveler au chapitre IV. Ils n'ont pas cru devoir en faire l'objet d'un canon, parce que l'hérésie contraire était condamnée depuis longtemps.

Nous n'avons parlé que des quatre chapitres de la Constitution et des canons qui les accompagnent. Les chapitres sont précédés d'un prologue et les canons sont suivis d'une déclaration finale.

Le prologue expose que le Concile a été convoqué pour combattre le rationalisme, contre lequel la constitution *Dei Filius* est faite.

La déclaration finale proclame qu'il ne suffit pas d'éviter les hérésies qui viennent d'être frappées; mais qu'on doit aussi s'abstenir des erreurs qui ont été condamnées par le Saint-Siège, et qui sont plus ou moins opposées à la foi catholique.

Comme on le voit, le prologue amène les chapitres, et cette déclaration finale complète les chapitres et les canons.

Après ces études préliminaires sur l'histoire, l'autorité et le plan de notre constitution, nous pouvons en aborder le texte.

(A suivre.)

J. M. VACANT,

Professeur de théologie.

Les Soldats français dans les prisons d'Allemagne en 1870-71, par le chanoine E. Guers, ancien aumônier militaire à l'armée du Rhin, etc, 1 fort volume in-8^o.....Prix : \$1.00

Les glanures dans la science, par le Rev. Gerald Molloy, recteur de l'université catholique d'Irlande, ouvrage illustré, traduit de l'anglais, par M. l'abbé Hamard. 1 volume in-8^o.....Prix : \$1.50

L'Espagne et l'Andalousie, par J. T. de Belloc. 1 vol. in-8^o.....Prix : \$1.00

PRONES LITURGIQUES

CINQUIÈME INSTRUCTION

SOMMAIRE :

- . Suite de l'histoire du chant sacré, xiii^e siècle. Saint Thomas.—II. xiv^e et xv^e siècle. Déchant ou contre-point.—III. Décadence du chant ecclésiastique au xv^e siècle. Prescriptions du Concile de Trente.—IV. Corruption du chant sacré aux xv^e et xvii^e siècles.—V. Réaction en faveur du chant grégorien.—VI. Conclusions pratiques.

I. Continuels, mes Frères, à suivre le chant ecclésiastique à travers les siècles, et à voir les accroissements qu'il a reçus ou les décadences qu'il a subies avec le temps. Le xi^e siècle vit s'accomplir un grand événement pour le chant sacré. Guy d'Arezzo, ainsi nommé du lieu de sa naissance, abbé de Saint-Pierre d'Avellane, inventa la gamme, qu'il appela ainsi de la première lettre de son nom, en grec *gamma*, ou plutôt il inventa les noms ou signes qui devaient en désigner les notes. Il emprunta ces noms aux six premières syllabes des six hémistiches de la première strophe d'une hymne en l'honneur de saint Jean-Baptiste. *Ut queant laxis*, etc. De grandes facilités furent par là données à l'étude du chant. Le xiii^e siècle, époque splendide où, sous le souffle chrétien, tous les arts s'épanouirent en même temps et reçurent une perfection que les âges suivants n'ont pu atteindre, le xiii^e siècle donna naissance aux magnifiques séquences que nous admirons encore aujourd'hui, au *Dies iræ*, au *Lauda Sion*, au splendide office du saint sacrement composé par saint Thomas, non moins remarquable par la beauté du chant que par la sublimité des paroles. Quelle étonnante floraison, à cette époque, de répons, d'hymnes et de proses dans les cathédrales et dans les monastères ! Tout était à l'unisson, tout s'harmonisait, tout prenait un air de grandeur et de noblesse dans ce qui avait rapport à Dieu, à l'Eglise, en ce siècle où vivaient saint Louis, saint Thomas, saint Bonaventure, saint Dominique et saint François d'Assise, tout, architecture, sculpture, peinture et musique.

II. Mais il est difficile de se tenir sur les sommets. La décadence ne tarda pas à suivre. Comme on ajoutait des ornements exagérés à la belle et simple architecture du xiii^e siècle, on en mit aussi à la musique religieuse. On inventa les accords, le déchant ou contre-point. Le pape Jean XXII s'éleva contre cet abus dans sa bulle *Docta Sanctorum* (1322.)

III. Enrayé par la sagesse et l'autorité des souverains Pontifes, le mouvement s'accéléra au xv^e siècle, à l'époque de la Réforme protestante, et faillit entraîner le chant sacré dans une ruine complète. Une musique profane, bruyante, tendait partout à le rem-

placer. Effrayé de ce mal et de ses rapides progrès, le pape Marcel II songea à bannir tout à fait la musique des églises. Ce fut un artiste de génie, Palestrina, chantre de la chapelle papale, qui sauva la musique religieuse et détourna le coup qui la menaçait. Il composa un chef d'œuvre, une messe, qu'on appela *la messe du pape Marcel*, dans laquelle il conserva le fond du chant grégorien en le revêtant des ornements d'une mélodie grave et sévère. On a trouvé inscrites sur son manuscrit ces paroles, indice de sa défiance de lui-même et de sa confiance en Dieu : "*Deus, adjuva me ; Dieu, aide-moi.*"

De nouveaux projets contre l'introduction de la musique dans les églises furent formés par de hauts et puissants personnages. Le pape Paul IV nomma à cet effet une commission dans laquelle se trouvait son austère neveu, saint Charles Borromée. Palestrina désarma encore par des œuvres nouvelles les ennemis de la musique sacrée.

Mais le Concile de Trente vint, qui partageant les préoccupations des pontifes romains au sujet de la musique, songea aussi à la retrancher du culte. Les prières de l'empereur Ferdinand tempérèrent cette rigueur, et la grave et sainte assemblée se contenta de prohiber les airs lascifs et mondains, tant sur l'orgue que dans le chant proprement dit. En décrétant l'établissement des séminaires, elle ordonna en même temps qu'on y appliquerait les jeunes clercs à l'étude du chant ecclésiastique.

IV. Mais ce chant, si cher à l'Eglise, devait, en France, aux xvii^e et xviii^e siècles, être en butte à de terribles assauts et subir les plus graves alterations. Une révolution liturgique s'était opérée sous l'influence des archevêques de Paris, François de Harlay et Charles de Vintimille. Le Missel et le Bréviaire avaient été changés, l'antique liturgie romaine abandonnée. A de nouvelles formules de prières il fallait de nouveaux chants. On les composa à la hâte, mais combien inférieurs à ceux qu'ils remplaçaient, combien éloignés de la noblesse et de la majesté du chant romain ! C'est cette collection de pièces nouvelles qu'on a appelée le *Pluie chant parisien*, et qui eut pour auteurs principaux Claude Chastelain et l'abbé Lebœuf.

Cependant, à cette même époque, l'un des champions et peut-être le dernier représentant de la mélodie grégorienne, Henri Dumont, né à Liège en 1610, organiste de Saint-Paul à Paris, et l'un des maîtres de musique de la chapelle du roi Louis XIV, composa dans le goût antique plusieurs messes d'un mérite solide et d'un grand effet, la messe du premier ton en particulier, plus connue sous le nom de messe royale.

"Quelle perte pour l'Eglise, dit un des plus savants liturgistes de nos jours, que l'abandon de ce chant grégorien, formé de plusieurs milliers de pièces, la plupart d'un caractère fort et mélodieux, qui avait accompagné tous les siècles chrétiens dans la manifestation de leurs joies et de leurs douleurs ! De lui étaient sorties les inspirations de Palestrina et des autres grands artistes catholiques. Enfin, c'était un sublime spectacle pour la posté-

rité que ce génie de conservation inné dans l'Eglise catholique, au moyen duquel la fameuse musique des Grecs, l'harmonie des temps antiques, arrivait ainsi épurée, corrigée, devenue chrétienne, aux barbares oreilles des Occidentaux, qu'elle avait contribué à adoucir et à civiliser.....

“Voilà certes un acte de vandalisme, s'il en fut jamais, et qu'on ne s'est pas encore avisé de reprocher à ce XVIII^e siècle qui avait la rage de tout détruire.”

V. Grâces à Dieu, un tel état de choses, si contraire aux traditions catholiques et au sens esthétique de l'Eglise, n'a pu se maintenir. N'est-ce pas assez qu'il ait duré plus de deux siècles, et fait perdre aux peuples la mémoire de ses vieux chants, et le goût de s'unir aux nouveaux, qu'il n'a jamais pu apprendre ? Des jours plus sereins ont lui pour l'Eglise de France. En revenant aux formes architectonique du moyen-âge, on est revenu aussi à la liturgie romaine, et de la liturgie romaine au chant grégorien. Des hommes tels que dom Guéranger, Montalembert, Didron, Fétis et Choron ont réhabilité dans l'opinion publique le chant des vieux âges de foi, et grand nombre de diocèses, je dirai presque tous les diocèses de France, en reprenant les livres liturgiques romains, ont repris aussi les antiques mélodies grégoriennes. Des travaux considérables ont été entrepris pour retrouver les textes primitifs, et pour ramener à leur pureté première ces chants sacrés, que la rouille des siècles a dû sans doute altérer.

Plusieurs éditions en ont été faites ; c'est celle de Digne que le diocèse de Bordeaux a adoptée.

VI. De ce long historique du chant ecclésiastique et des révolutions qu'il a subies, tirons, mes Frères, des conclusions pratiques : 1. La première, c'est qu'il faut à l'Eglise des chants graves et essentiellement religieux ; c'est que la musique mondaine, théâtrale, n'est pas du tout son fait ; c'est que nous devons, nous prêtres et pasteurs, résister à cette musique molle, lascive et bruyante qui voudrait envahir nos temples, et que le goût dépravé du siècle s'efforcerait de nous imposer.

2. La seconde, c'est qu'il est nécessaire que le peuple prenne part aux chants des offices divins. Ces offices ne lui sont utiles qu'autant qu'ils l'intéressent. Que le peuple chante, et l'on peut dire qu'il assiste avec plaisir au service religieux ; qu'il vienne à se taire, c'est signe qu'il s'ennuie à l'église, et, l'église ayant perdu pour lui son attrait, il ne tardera pas à l'abandonner, ou du moins à se dérober aux offices où la voix du chant se fait entendre. Une messe basse, célébrée dans le silence le plus complet, voilà à quoi se réduira sa dévotion. N'est-ce pas là que nous en sommes dans la plupart de nos Eglises de grandes villes, où le choix peut se faire entre l'office où l'on chante et celui où l'on ne chante pas ?

Et cependant, mes Frères, le chant a une telle importance dans l'Eglise, il tient à la religion d'une manière si étroite et si essentielle, que des ordres ont été fondés, ordres d'hommes, ordres de femmes, dont l'objet principal est de chanter les louanges de Dieu, de les chanter le jour, de les chanter la nuit. Les cités tu-

multitudo, les solitudes paisibles, ont retenti pendant des siècles de ces chants sacrés ; et si, par le malheur des temps, ces foyers de prière et de chant tout à la fois sont devenus plus rares en certaines contrées, en France surtout, les idées de l'Eglise, sur ce point, n'ont pas changé pour cela, parce qu'elles sont vraies, et ont pour fondement l'esprit même et l'essence du christianisme.

Y a-t-il ici-bas pour l'homme, pour le chrétien une occupation plus noble, plus sainte que celle de chanter Dieu, ses œuvres, ses grandeurs, ses bienfaits ? Mais c'est l'apprentissage du ciel ; c'est le prélude à ces chants éternels que chantent les anges, que chantent les élus, et que nous chanterons un jour nous-mêmes. Levez les yeux, mes Frères, les voûtes célestes s'entr'ouvrent sur vos têtes. Les cieux se montrent à vous à découvert. Regardez : prosternés au pied du trône de l'Agneau, les vieillards chantent un cantique nouveau, les anges dont le nombre est infini, *millia millium*, chantent avec les vieillards : " Il est digne, l'Agneau, de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction."

" Et j'entendis, dit le Prophète, toutes les créatures qui sont sous le ciel et sur la terre, et dans les entrailles de la terre et dans la mer, je les entendis toutes s'écrier : A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles."

Quel magnifique concert que les anges, que les saints chantant ensemble avec une parfaite harmonie Dieu, et ses œuvres, et toutes les créatures se joignant à eux, tous les éléments, le ciel, la terre, les mers, en un mot la création tout entière publiant la gloire de son auteur ! Quel magnifique concert ! Puissions-nous un jour être admis à en faire partie !

Ce concert, mes Frères, commençons-le ici-bas. Nous pourrions espérer d'être appelés à le continuer là-haut. *Amen.*

L'ENSEIGNEMENT CHRETIEN AU TEMPS DE L'ANTECHRIST

(Suite.)

Les mesures de persécution contre l'enseignement chrétien.

Les mesures de persécution contre l'enseignement chrétien, au temps de l'Antechrist, le prophète Daniel les a résumées en trois mots, mais trois mots si formidables qu'il en est peu de pareils dans la chaîne pourtant bien longue des saintes Ecritures. Daniel est, de tous les écrivains sacrés, celui qui, après saint Jean, a donné les détails les plus précis sur la personne et le règne de l'Antechrist. Cela vient, entre autres raisons, de ce que Daniel prophétisait à Babylone, cette ville maudite dont la ruine sans merci devait figurer, dans les desseins de Dieu, la ruine également sans merci de l'empire antichrétien. Or Daniel a écrit ces trois mots : " *Prosternetur veritas in terra : La vérité sera renversée à terre* ". Dans la

longue suite des tentatives de l'homme depuis l'origine des siècles, on a bien vu la vérité diminuée, bafouée, défigurée, mais renversée à terre, jamais ! Le serait-elle donc au temps de l'Antechrist ? Ah ! qu'on se garde de le penser. Si le prophète Daniel s'est servi de cette expression, ç'a été pour peindre d'une manière énergique tout ce qu'il y aura alors de fureur dans les tentatives de l'enfer ; de même que, dans un autre endroit, parlant des épreuves que l'Antechrist fera subir aux chrétiens, le même prophète annonce qu'il sera donné à l'Antechrist de *prévaloir contre les saints*. Oui, toute liberté contre les chrétiens, toute liberté contre la vérité chrétienne ! Mais tandis que les saints, éprouvés dans leur corps, tiendront tête dans l'indépendance de leur âme, la vérité, mieux enracinée au sein de l'Eglise que ne le sont les montagnes dans les entrailles de la terre, verra se briser tous les assauts ; et les descendants de nos descendants rediront comme nous, à l'heure du chant des vêpres, ce verset des psaumes, télégramme divin qui fait connaître d'avance l'issue de toutes les batailles de Dieu : "*Veritas Domini manet in æternum : La vérité du Seigneur demeure éternellement*".

De cette physionomie générale de la persécution, arrivons maintenant aux détails.

Trois mesures seront, d'après la Tradition et l'Écriture, spécialement prises contre l'enseignement chrétien :

PREMIÈRE MESURE : Proscription de cet enseignement Plus de neutralité, mais proscription ! Proscription rigoureuse, universelle. Défense absolue d'enseigner les vérités chrétiennes, et, par conséquent, suppression des écoles, fermeture des églises, interdit de la prédication. Déjà, sous Julien l'Apostat, il s'est fait un essai de cette première mesure. "Alors, rapporte saint Grégoire de Nazianze, on dépouilla les églises, et leurs richesses furent transportées dans les temples des idoles, qu'on réparait aux frais des chrétiens. Alors on ferma les écoles, et défense fut faite aux chrétiens d'enseigner la grammaire, la rhétorique, la médecine et les arts libéraux. *Convient-il, disait en ricanant l'empereur Julien, que les adorateurs du vrai Dieu cultivent les muses et la littérature païenne, eux qui estiment nos divinités infâmes et notre science impie !*"

DEUXIÈME MESURE : Lacération et destruction des Livres saints.

Ce sera également la remise en vigueur d'une ordonnance portée par un autre précurseur de l'Antechrist, Antiochus Epiphane.

Voici, d'après saint Jérôme, le rapport qui existe entre Antiochus et l'Antechrist : "*La plupart de nos interprètes rapportent à l'Antechrist ce passage (de Daniel chap. VIII, 14), en sorte que ce qui se passa sous Antiochus est une figure de ce qui arrivera d'une manière plus complète sous l'Antechrist De même que le Sauveur a eu, dans Salomon et les autres saints, des types de son avènement, ainsi faut-il croire que l'Antechrist aura eu également le sien dans cet infâme roi Antiochus, qui a persécuté les saints et profané le Temple.*"

Or, l'une des mesures de persécution adoptées par Antiochus Epiphane fut celle-ci : lacération et destruction des Livres saints.

Et alors, ainsi que le rapporte le 1er livre des Machabées, on vit toute une armée de sbires occupée à pénétrer dans les maisons, pour en fouiller les recoins. *“ On jeta au feu les livres de la Loi de Dieu, après les avoir déchirés. Et ceux chez qui l'on trouvait les livres de l'alliance du Seigneur, étaient mis à mort selon l'édit du roi. ”* Alors aussi, selon un autre passage du même livre qu'on ne peut lire sans émotion, on vit des troupes d'Hébreux, abandonnant Jérusalem, se réfugier dans les montagnes, au plus profond des cavernes. Les infortunés ! ils avaient tout quitté pour sauver leur vie, sauf quelques feuillets à demi consumés de ces livres, disputés par eux à la flamme et empourprés du sang des martyrs. Mourants de froid et de faim, mais pressés autour de ces feuillets, ils les lisaient à la lueur de torches moins pâles que leurs visages. Mais il arriva que ces cavernes de Judée, comme dans la suite les vieilles catacombes romaines, se transfigurèrent sous de telles consolations d'en haut que, bien des années après la persécution, Jonathas Machabée, l'un des survivants de ces luttes héroïques, pouvait répondre aux Spartiates avec reconnaissance : *Cependant nous n'avons nul besoin de consolations humaines ; notre consolation, ce sont les Livres saints qui se trouvent entre nos mains.”*

Tout cela reparaitra au temps de l'Antechrist. Non seulement proscription de l'enseignement chrétien, mais ordre de l'atteindre jusque dans ses sources, par la destruction de nos saints Livres. Et parmi ces Livres, ceux contre lesquels il est à présumer que se ruera plus spécialement le monstre, seront Isaïe, Ezéchiel, Daniel, Zacharie, les Evangiles, la deuxième épître aux Thessaloniens, l'Apocalypse. Car c'est en ces livres que l'Antechrist se trouve particulièrement dénoncé. C'est là qu'il est parlé d'avance de ses hypocrisies, de ses férocités, de la lutte qu'il doit engager contre Dieu et ses saints. Aussi s'efforcera-t-il de faire disparaître tous ces dossiers prophétiques. Rage impuissante ! A l'une des pages d'un de ces Livres, il y a ces mots, calmes et indestructibles comme le Dieu qui les a fait écrire : *“ Le ciel et la terre passeront, mais ma parole ne passera pas. ”*

TROISIÈME MESURE, et la plus dangereuse : *Enseignement universel et obligatoire de l'erreur.*

Trois agents d'erreur sont annoncés :

Le premier serait un faux prophète au service de l'Antechrist. De même que le vrai Christ, Notre-Seigneur, a été précédé d'un héraut, Jean-Baptiste, qui le désignait aux foules, ainsi, par une malice diabolique, l'Antechrist aurait-il également le sien. En voici le signalement par l'Apocalypse : *“ Et je vis monter de la terre une autre bête, et elle avait deux cornes semblables à celles d'un agneau, mais elle parlait comme un dragon. Et elle exerçait toute la puissance de la première bête...et elle séduisit les habitants de la terre.”* Qu'on remarque ces expressions : deux cornes d'agneau, mais une bouche de dragon ! Peinture exacte de la manière dont l'erreur procède et donne la mort. Quoi de plus inoffensif, de plus attrayant qu'un agneau ! Avec ses deux petites cornes naissantes, qui sont plutôt un ornement, l'agneau semble né pour être victime.

Autant il est beau sur la colline, où il broute la verdure, autant il est familier dans la demeure de l'homme, où il se mêle aux joies de la famille et les augmente. Formes gracieuses et attrayantes de l'agneau, ah ! ce sont elles que, de tout temps, l'erreur a empruntées, et qu'empruntera, à son tour, le faux prophète, pour se glisser au sein des familles. Mais sa bouche sera celle d'un dragon ! C'est elle qui aura mission d'établir, par des preuves fausses mais captieuses, que jusqu'alors le Rédempteur n'aura pas encore paru, et qu'il conviendra de l'adorer dans la personne de l'Antechrist. Familles chrétiennes de ce temps-là, méfiez-vous de la bouche du dragon sous la toison de l'agneau, et, opposant la prudence du serpent dans la simplicité de la colombe, repoussez le faux prophète avec cette indignation de l'apôtre : *“ Quiconque ne confesse pas que Jésus-Christ est venu dans la chair, celui-là est un séducteur et un Antechrist.”*

Le second agent d'erreur est également annoncé par l'Apocalypse sous une forme singulièrement pittoresque, mais dont on ne saurait trop admirer la justesse :

“ Et je vis sortir de la bouche du dragon, de la bouche de la bête et de la bouche du faux prophète trois esprits impurs, semblables à des grenouilles. Or ce sont des esprits de démons faisant des prodiges, et il vont vers les rois de toute la terre, pour les rassembler en guerre au grand jour du Dieu tout-puissant.”

Des grenouilles !... Serait-il possible de trouver dans toute la nature un symbole plus expressif des maîtres d'erreur, de ces hommes qui, au temps de l'Antechrist, accepteront de propager ses idées et d'appliquer ses programmes : Voyez donc ! Est-ce que les maîtres d'erreur, comme les grenouilles, ne se plaisent pas dans la vase de doctrines corrompues ? Est-ce que les maîtres d'erreur, comme les grenouilles, ne coassent pas au milieu des ténèbres, ténèbres volontaires et coupables ? Est-ce que les maîtres d'erreur, comme les grenouilles, ne se rassemblent pas pour pérorer et s'exciter mutuellement contre Dieu ? Est-ce que les maîtres d'erreur, comme les grenouilles, ne se multiplient pas d'une manière étonnante, un seul suffisant, hélas ! pour engendrer un nombre considérable d'adeptes ? Est-ce que les maîtres d'erreur, comme les grenouilles, ne tentent pas vainement de s'élever, retombant presque aussitôt dans la boue de leurs idées et la bassesse de leurs sentiments ? Mais dès qu'un rayon de lumière vient à briller, est-ce que les maîtres d'erreur, comme les grenouilles, ne se hâtent pas de disparaître pour ne pas le voir ?... Telle est la race qui pullulera au temps de l'Antechrist : et, d'après le texte qui vient d'être cité, c'est tout à la fois et de la bouche du démon, et de la bouche de l'Antechrist, et de la bouche du faux prophète qu'elle doit sortir. C'est que, dans le plan d'attaque formé par Lucifer, perce toujours son ancien orgueil de vouloir s'égaliser à Dieu. Car le dragon singe ici Dieu le Père, la bête veut représenter Dieu le Fils, et le faux prophète est une abominable représentation de Dieu le Saint-Esprit. Ces trois monstres, le dragon, la bête et le faux prophète, s'entendront au point de ne constituer qu'un seul

être moral, ou plutôt immoral, et c'est de leur haine commune que surgira le second agent, la nuée des maîtres d'erreur, dont le Sauveur a dit : "*Multi venient, Ils viendront en grand nombre.*"

Mais, si audacieux et si influents que puissent être ces maîtres d'erreur, il en est un qui les surpassera tous, eux et le faux prophète, ce sera le troisième agent d'erreur, l'Antechrist lui-même. Tel qu'on voit pendant une tempête une vague s'élever au-dessus des autres flots, et menacer les navigateurs de sa cime écumante : tel va nous apparaître l'Antechrist dans la lutte qu'il engagera contre l'enseignement chrétien.

C'est une méprise assez commune que de se représenter l'Antechrist sous des dehors repoussants et comme un résumé de toutes les laideurs physiques de l'enfer. Qu'on se détrompe ! L'erreur populaire à laquelle nous faisons allusion a probablement sa source dans un passage mal entendu de l'Apocalypse. Voici ce passage : "*Et je vis monter de la mer une bête ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes des noms de blasphème. Et la bête que je vis était semblable à un léopard, ses pieds étaient comme les pieds d'un ours et sa bouche comme la bouche d'un lion. Et le dragon lui donna sa force et sa puissance.*" Loin d'exprimer la personne physique de l'Antechrist, ce passage symbolique a pour objet de donner une idée de ce que sera la vaste puissance du fils de perdition. Récapitulant, en effet, la puissance des anciens empires païens, figurés par les sept têtes de la bête, c'est-à-dire, récapitulant la puissance de l'ancien empire des Égyptiens, de l'ancien empire des Assyriens, de l'ancien empire des Chaldéens, de l'ancien empire des Médo-Perses, de l'ancien empire des Grecs, de l'ancien empire des Romains ; récapitulant également la puissance des monarchies chrétiennes qui ont succédé à ces empires, et qui sont représentées par les dix cornes, l'Antechrist apportera à l'établissement de cette vaste domination toute la célérité du léopard, toute la ténacité de l'ours, toute l'énergie du lion. Mais à cette énorme puissance territoriale ainsi décrite par saint Jean, s'ajoutera en même temps, d'après saint Paul, une non moins vaste puissance de séduction : *in omni seductione iniquitatis*, ce sont les termes mêmes de l'apôtre, toute séduction aboutissant à l'iniquité, et, par conséquent, séduction d'une belle prestance et d'un beau visage, séduction du génie, séduction d'une fausse vertu, séduction de prestiges et de prodiges menteurs, et aussi séduction de la voix et de l'éloquence. C'est par une communication particulière de Satan, *secundum operationem Satanæ*, que toutes ces puissances séductrices se trouveront réunies dans la personne de l'Antechrist. L'Ange déchu l'ayant choisi comme chef visible de la suprême bataille à livrer contre le Christ et son Eglise, il lui attribuera quelque chose des charmes incomparables communiqués autrefois au premier serpent, sous les berceaux émus et presque entraînés de l'Eden. Or, entre tous ces charmes séducteurs, celui que Daniel et saint Jean s'accordent à signaler, comme devant probablement présenter plus de danger, c'est le charme de la voix et de l'éloquence : "*Et il fut donné à la bête, disent-ils, une bouche proférant des choses*

sublimes et des blasphèmes : Et datum est ei os loquens magna et blasphemias.” Des choses sublimes et des blasphèmes ! Ah ! c’est bien la manière de parler de celui qui fut le premier des Archanges par ses lumières, mais qui est devenu le premier des démons par ses blasphèmes. Ainsi parla-t-il autrefois par le Serpent tentateur ; ainsi pariera-t-il dans la suite par l’Antechrist séducteur. Dans la bouche du fils de perdition, le sublime s’unira donc au blasphème ; et cette tentation du sublime sera si forte, si attrayante, que *les élus seraient séduits, si les élus pouvaient l’être.* Mais, sous le couvert de cette éloquence, des blasphèmes ; et quels blasphèmes ! L’Apocalypse a encore pris soin de les signaler comme une nouvelle précaution en faveur des élus : “ *Et la bête, dit-il, ouvrit sa bouche pour des blasphèmes contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.*” Dieu, son saint nom, son tabernacle, qui est l’Eglise, les saints qui sont au ciel, telles seront donc les quatre vérités contre lesquelles se déchaîneront particulièrement et les blasphèmes de l’Antechrist et ses programmes d’enseignement. Défense de rendre à Dieu le moindre culte, défense d’en prononcer le nom, défense de communiquer avec l’Eglise, défense de recourir aux saints du Ciel ! Mais, par contre, liberté du blasphème contre Dieu, liberté du blasphème contre son nom, liberté du blasphème contre l’Eglise, liberté du blasphème contre les saints du ciel ! Et l’enthousiasme excité par les blasphèmes personnels de l’Antechrist sera indescriptible. D’un bout du monde à l’autre, on se les dira, on les colportera, on les répétera. “ *Qui est semblable à la bête, qui similis bestix !* ” tel sera le cri de tromphe et d’orgie qui ébranlera les airs, et ce cri sauvage constituera le plus grand blasphème dont les hommes se seront rendus coupables. puisqu’il supposera que tout ce qui existe et qui vient de Dieu sera inférieur à la bête qui sera venue de Lucifer. Et alors ajoute l’Apocalypse, *tous ceux qui habitent la terre adoreront la bête, ceux dont les noms ne sont pas inscrits dans le livre de vie de l’Agneau.*” Et dans cette prosternation universelle de tous les apostats, personne qui puisse s’y refuser, personne qui ait même l’idée de prononcer, ne fût-ce qu’à demi-voix, ce cri de révolte : *ni Dieu, ni maître !* l’Antechrist sera devenu votre maître, et il vous contraindra de l’adorer comme Dieu !.....

Mais, alors ne sera-ce point l’heure de la formidable parole de Daniel : *La vérité renversée sur la terre ?* L’enseignement chrétien haïllonné et proscrit, les Livres saints déchirés, l’erreur universellement enseignée, un faux prophète écouté, des maîtres de mensonge multipliés à l’excès, l’Antechrist acclamé, adoré comme Dieu ; partout ténèbres d’oppression, partout des foules aux pieds de l’idole ! Encore une fois, ne sera-ce point la vérité renversée sur la terre ?... Non ! Même à cette heure, la vérité sera restée debout. Des genoux ne se seront pas ployés. De la lumière n’aura pas cessé de luire à l’opposé des ténèbres. Qu’ils apparaissent donc, car il en est temps, tout brillants d’héroïsme, les champions de l’enseignement chrétien !

(à suivre).

LA BONTÉ ET LES AFFECTIONS NATURELLES CHEZ LES SAINTS

CHAPITRE PREMIER

LA BONTÉ DANS LA CRÉATION ET L'INCARNATION

Quand Dieu créa l'homme, il dit en lui-même : "Faisons l'homme à notre image et ressemblance". C'est le récit de la Genèse.

Bossuet, commentant cette parole divine et méditant sur la création d'Adam, écrivit ces mots sublimes, qui participent à la fois de la majesté de l'ancien Testament et de la bénignité de l'Evangile : "Quand Dieu créa le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté."

Et le père Lacordaire, après avoir rappelé la paraphrase de l'évêque de Meaux, s'écriait du haut de la chaire de Notre-Dame : "Bossuet n'eût-il écrit que ces mots-là, je le tiens pour un grand homme !"

La bonté, en effet, est le premier honneur de l'humanité, comme elle est le principe et la fin de la création, le lien de la terre et du ciel, le caractère le plus touchant de toutes les manifestations du Très-Haut.

Aussi, l'idée de bonté est-elle absolument inséparable de l'idée de Dieu, et l'attribut qui vient le premier sur les lèvres de la créature raisonnable, quand elle veut nommer son créateur et son maître, ce n'est pas la grandeur, ce n'est pas l'intelligence suprême, ce n'est pas la justice, c'est la bonté. Le nom universel, le nom populaire de Dieu, celui qui sort du cœur de l'enfant et du vieillard, de l'homme et de la femme, du savant et de l'ignorant, c'est cette appellation familière et sublime : le bon Dieu.

Sans doute, avant l'accomplissement des promesses divines par l'incarnation du Verbe, pendant les longs siècles qui s'écoulèrent entre la chute d'Adam et l'avènement du Rédempteur, l'amour outragé, méconnu, se voila et s'enveloppa, comme dans un manteau, des sévérités de la loi : la justice irritée de Jehovah projetait une ombre sur sa bonté. Mais cette ombre était transparente, et, à chaque page de la Bible, on entrevoit l'amour miséricordieux du créateur pour sa créature, comme on sent l'amour du père de famille sous les remontrances et les châtimens dont il poursuit ses enfants.

Dans le paganisme même, au milieu de toutes les folies, de toutes les turpitudes de l'idolâtrie, l'idée de la bonté divine n'est pas complètement éteinte ; elle se révèle dans ces deux épithètes qui, chez les Grecs comme chez les Romains, caractérisent le souverain maître de l'Olympe : très grand et très bon *Maximus Optimus*.

La bonté n'est plus ici le seul attribut de Dieu, mais il est réuni à celui de la grandeur, et il se retrouve également dans le nom de "père des dieux et des hommes" donné à ce même Jupiter par les poètes antiques. La paternité va-t-elle jamais sans l'amour ?

Mais quand l'horloge du temps eut sonné l'heure de la venue du Christ sauveur en ce monde, alors tous les voiles amoncelés par les infidélités d'Israël et les aberrations du paganisme se déchirèrent, et l'amour du père du genre humain pour sa créature se répandit sur la terre comme un déluge de miséricorde et de salut. Si l'ancien Testament est surtout l'histoire de la justice de Dieu, le nouveau Testament est avant tout l'histoire de sa bonté.

Ecoutez Jésus-Christ lui-même, expliquant par la bouche de saint Jean, son disciple bien-aimé, dont l'Évangile n'est d'un bout à l'autre qu'un long cri d'amour, le mystère de son incarnation : "Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui."

Marie, la mère immaculée de Jésus, parle comme son divin fils. Dans le seul discours tombé de sa bouche virgineale qui soit rapporté par les Évangélistes, dans ce cantique sublime qu'on appelle le *magnificat*, elle ne chante que la joie de l'humilité et la miséricorde amoureuse de Dieu, "qui s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent."

Et dans la nuit de Noël, quand les anges, apparaissant aux bergers d'Israël, leur annoncent la naissance du divin enfant, il n'est question que de joie, de paix, de salut : "Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Ne craignez pas : je vous annonce une grande joie qui sera pour tout le peuple ; parce qu'aujourd'hui vous est né le Sauveur qui est Jésus-Christ, dans la cité de David."

C'est pourquoi le Nouveau Testament a reçu le nom populaire d'*Évangile*, qui veut dire *la bonne nouvelle*, la nouvelle du salut, de la miséricorde, de l'amour.

Les apôtres tiennent le même langage que le Christ, que la vierge Marie, que les anges. "Dieu, est charité, s'écrie saint Pierre, et son amour s'est manifesté sur nous, en ce qu'il a envoyé son fils unique en ce monde afin que nous vivions par lui." Et encore : "Nous connaissons l'amour de Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous."

Saint Paul, parfois austère et rude en ses sublimes épîtres, prend la même tendresse d'accent et d'expression quand il chante la charité du Rédempteur : "La grâce de Dieu, notre Sauveur, écrit-il, est apparue à tous les hommes, nous apprenant à vivre selon la sobriété, la justice et la piété, dans l'attente de la bienheureuse espérance et de l'avènement glorieux de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, qui s'est livré pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité." Et plus loin : "La bonté et

l'humanité du Sauveur notre Dieu nous est apparue... afin que, purifiés par sa grâce, nous soyons ses héritiers dans l'espérance de la vie éternelle."

La bénignité, la bonté, la paix, l'espérance, l'amour, en un mot, débordent, comme on le voit, dès les premières pages de l'Evangile ; et les voix les plus célestes, les plus pures, les plus inspirées, se réunissent pour saluer, dans l'incarnation du fils de Dieu fait homme, l'avènement de la charité divine en personne.

Dieu ayant créé l'homme à son image et ressemblance, et l'Evangile étant l'histoire du Fils de Dieu fait homme pendant les trente-trois ans de son séjour ici-bas, la vie de ce divin Sauveur est l'exemplaire auquel tous les hommes doivent se conformer pour réaliser le but de la création et correspondre pleinement à la pensée divine. Voyant que la révélation faite à Adam n'avait point empêché sa chute ; que les communications surnaturelles faites au peuple d'Israël par les prophètes, depuis Abraham, Jacob et Isaac jusqu'à Moïse, depuis Moïse jusqu'à Daniel, n'avaient point empêché la prévarication, les infidélités sans nombre de la nation choisie pour conserver le dépôt de la vérité, Dieu a envoyé son Fils unique, son Verbe éternel, Jésus-Christ ; il l'a revêtu d'une chair, d'un corps semblable au nôtre ; le Verbe s'est fait homme, afin de racheter le genre humain, et de lui présenter un modèle vivant, personnel, humain en même temps qu'il est divin, accessible à son imitation, et dont il pût reproduire, toute proportion gardée, les exemples et les vertus. Depuis l'Evangile, la vertu consiste à imiter Jésus-Christ, et le degré de sainteté des hommes se mesure au degré de leur ressemblance avec ce divin modèle.

Il est donc opportun et nécessaire, pour atteindre le but de cet ouvrage, qui est de montrer la bonté et les affections naturelles dans les saints, d'établir d'abord, par une étude rapide de la vie de Jésus-Christ, que le divin maître nous a donné l'exemple de ces sentiments et de ces vertus ; qu'il les a pratiqués, proposés à nos regards et à notre imitation, et qu'en conséquence, il est impossible que l'effet de la sainteté soit de les détruire ou de les amoindrir dans les âmes. Une fois cette vérité mise en lumière, la démonstration historique sera facile à faire, et la vie des saints nous en offrira mille preuves pour une.

La bonté et les affections naturelles chez les saints, par le marquis de Ségur, troisième édition. 1 fort volume in-12.....Prix : 88 cts

Le père qui néglige l'éducation de ses enfants est un barbare qui les étouffe au berceau.

Maxime orientale.

L'apologie de la monarchie française. études historiques sur Richelieu et Louis XIV, par M. A. Pellissier, professeur de l'université. 1 fort vol. in-8^o.....Prix : 21.25

LA TOUR DU NORD

DRAME EN TROIS ACTES

(Suite.)

ACTE SECOND

LE DERNIER CRIME

La scène représente une salle de la ferme de Stella

SCÈNE I

ALONZO, BONIFACIO

ALONZO

Avec quel plaisir, mon cher Bonifacio, je revois ces lieux, que j'ai quittés depuis si longtemps ! Hélas ! c'était sous ces marronniers que ma bonne mère aimait à s'asseoir, tandis que je folâtrais sous ses yeux, dans les prés fleuris. C'est là aussi que tant de fois elle me fit des leçons de vertu, là qu'elle m'apprit à me confier en Dieu, à tout attendre de sa main bienfaisante ! C'est là encore qu'elle m'inspira l'amour de la patrie et l'attachement au roi que je sers ! J'étais bien jeune alors, et depuis, Dieu m'a retiré cet ange, que je connus à peine. Les années m'ont paru bien longues depuis cette époque. Encore si mon père, ce pauvre père, dont j'étais l'idole, m'était resté, pour consoler mon cœur ! Mais non, Dieu m'a tout enlevé ! Ce château même, qui eût été pour moi si précieux en souvenirs, ces biens, tout a passé en d'autres mains.

BONIFACIO

Allons, seigneur Alonzo, ne vous désolez point comme cela ; nous savons tous combien Mme la comtesse était bonne, combien M. le comte vous aimait. Quel malheur que nous les ayons perdus ! Mais ne pensons plus à cela, seigneur chevalier ; je suis si content de vous revoir !

ALONZO

Je suis heureux de ta joie, mon brave Bonifacio : je me rappelle toujours avec plaisir mes premières années. Oh ! je t'aimais bien

alors, et, après mon malheur, ton affection toujours m'a rappelé celle de mon père. Bonifacio, oh ! je n'ai pas changé à ton égard.

BONIFACIO

Ni moi non plus, mon cher Alonzo. Mais, pardon ! monseigneur, si je me permets encore cette familiarité d'autrefois : mon affection pour vous est si grande, et je ne vous ai pas vu depuis si longtemps !

ALONZO

Changeons de propos. Le comte de Mortano, mon second père, me paraît accablé sous le poids de bien grandes inquiétudes. Sais-tu quel peut en être le sujet ?.....Ce matin, lorsque je suis arrivé, il m'a reçu d'un air froid et glacial ; il m'a paru même irrité contre moi. Je crois cependant n'avoir rien fait qui puisse lui déplaire.

BONIFACIO

Oh ! non, il est comme cela, à présent : toujours solitaire, taciturne. On le voit rarement sortir, et jamais il ne visite les paysans. Ricardo seul a le droit de l'aborder.

ALONZO

J'ai toujours éprouvé de l'antipathie et de la répulsion pour ce Ricardo. Il me semble être le mauvais génie du château.

BONIFACIO

Il est devenu la terreur de la contrée. Avec lui, on n'est jamais tranquille et l'on tremble toujours.

ALONZO

Y a-t-il longtemps que le comte est devenu soucieux, inquiet ?

BONIFACIO

Depuis un an environ. Mais, sortons, monseigneur, allons sous ces marronniers qui vous rappellent tant de souvenirs. La fraîcheur de leur ombre vous délassera des fatigues du voyage, et j'ai bien des choses à vous communiquer.

ALONZO

Non, restons ici : on pourrait nous entendre.

BONIFACIO

Vous avez raison : ce que j'ai à vous communiquer ne doit pas aller à d'autres oreilles qu'aux vôtres, monseigneur. Asseyez-vous là ; je vais tout vous raconter.

Depuis quelque temps, comme je vous l'ai dit, M. le comte est tombé dans une tristesse qui le rend irritable et soupçonneux à l'excès. Chaque jour, ce sont des enquêtes, des perquisitions, des interrogatoires, des emprisonnements. On n'est en sûreté nulle part : tout ce que l'on dit, tout ce que l'on fait peut fournir matière à une accusation et faire croire à un complot. Ricardo favorise encore par sa méchanceté cette noire mélancolie du comte, et semble avoir pris à tâche de lui faire voir partout des attentats ou des conspirations contre sa propre vie. Chaque nuit, on voit rôder dans la campagne des figures sinistres. En sorte vraiment que ce château semble maudit. Le jour, c'est M. le comte, c'est Ricardo qui nous tourmentent ; la nuit, c'est bien autre chose : ce sont les revenants.

ALONZO

Tu plaisantes, mon cher Bonifacio. Des revenants ?.....

BONIFACIO

Non, monseigneur, je ne ris pas : votre père revient.

ALONZO

Ton imagination t'égare, mon ami. Ce que tu me racontes ne peut être que l'effet d'un rêve.

BONIFACIO

Non, monsieur le chevalier, vous allez voir que ce n'est pas un rêve. C'était, il n'y a pas encore six mois, je ne sais plus quelle circonstance m'avait conduit dans les souterrains du château. Comme il y avait longtemps que je n'avais visité la tour du Nord, tenue fermée depuis la mort de votre père, bien qu'il s'y passe, dit-on, souvent d'étranges choses, je voulus profiter de la circonstance pour y pénétrer. Je tenais à la main un trousseau de clefs : j'en essayai plusieurs, avant d'en trouver une qui pût ouvrir la porte de fer qui donne sur la galerie. Enfin la porte céda, et je me trouvai dans une grande salle, sombre et délabrée, n'ayant pour tout ameublement qu'une table et un fauteuil. J'étais à peine arrivé au milieu de l'appartement, lorsque, tout à coup, il me sembla entendre un bruit dans la salle voisine de celle où je me trouvais. La peur me saisissant, je me blottis derrière le fauteuil.

A peine étais-je caché, je vis entrer un vieillard tout décharné : sa démarche était pesante, ses mains étaient chargées de chaînes, un long manteau noir couvrait ses épaules, et son visage s'encastrait dans une chevelure et une barbe blanches. Il s'avançait, les bras croisés, vers le fauteuil. Non, je ne me trompe point, monseigneur, c'étaient bien les traits et la démarche de votre père ; il avait ce front plein de dignité qui inspirait le respect autrefois. Oh ! je l'ai bien reconnu..... J'étais plus mort que vif ; une sueur

froide inondait tout mon corps. Je voulais crier : les paroles expiraient sur mes lèvres. Cependant, après quelques instants, le spectre s'éloigna, sans proférer une seule parole, mais poussant de profonds soupirs, qui retentissent encore à mes oreilles. Je regagnai aussitôt la porte, que je refermai sur moi ; mais j'avais l'imagination tellement troublée qu'il me sembla entendre, en ce moment, une voix qui s'écriait : " Oh ! qui que vous soyez, ayez pitié de moi !....."—Je me hâtai de quitter les souterrains ; mais je détachai la clef qui m'avait introduit dans la tour du Nord, et je l'ai conservée depuis, espérant, un jour ou l'autre, avoir occasion d'éclaircir ce mystère.

ALONZO

Mon ami, tout ce que tu me racontes m'intéresse vivement. Mais je n'ai jamais pu croire aux histoires de revenants. Ton imagination, sans doute, frappée par tout ce que ces lieux te rappelaient d'anciens souvenirs, t'aura fait voir et entendre tout ce que tu m'as dit.

BONIFACIO

Seigneur Alonzo, je ne suis point un enfant. Ce que j'ai vu dans la tour du Nord est bien réel ; c'est bien l'ombre de votre père.

ALONZO (*se levant et se promenant, soucieux, rêveur.*)

Bonifacio se tient debout.)

(*A part.*) L'assurance de cet homme, les choses singulières qu'il me raconte, le mystère qui semble couvrir toutes les actions du comte de Mortano et ses rapports avec moi, me font craindre mille choses..... Le comte, mon protecteur, serait-il coupable, comme on le dit tout bas, à la cour du roi ?..... Je dois et je veux tout savoir, puisque je suis venu dans ce but. (*Haut.*) Ecoute, Bonifacio, je tiens à examiner moi-même le phénomène qui t'a si fort effrayé. Ce soir, tu me remettras la clef de la tour du Nord : je veux passer la nuit dans les appartements dont tu viens de me parler.

BONIFACIO

Vous voudriez vous exposer, monseigneur ?

ALONZO

Ne crains rien, mon ami : je suis armé, et l'être fantastique ou imaginaire que tu as aperçu est enchaîné. Dans tous les cas, je tiens à savoir, s'il en existe, quel est ce revenant.

BONIFACIO

Non, monseigneur, j'aime mieux croire que je me suis trompé, que j'ai mal vu. Mais, j'ai eu tort de vous raconter tout cela. Oh !

n'y allez pas, je vous en prie. C'est peut-être un rêve... et je ne sais ce que j'ai fait de la clef.

SCÈNE II

LES MÊMES ET LE MENDIANT

LE MENDIANT

Défiez-vous, père Bonifacio : il y a quelqu'un qui tourne autour de la ferme depuis quelque temps. Tantôt il semble écouter, tantôt il fait des signes du côté du château. Il est couvert d'un grand manteau, et il vient de s'éloigner, dans la direction de la petite porte qui est au bas de la grosse tour.

BONIFACIO

Mon Dieu ! nous sommes perdus, monsieur le chevalier, mon cher Alonzo ; ce sera un des émissaires du comte. Il aura tout entendu, et j'ai peur que cette nuit il ne vous arrive malheur. *(Le mendiant sort.)*

SCÈNE III

BONIFACIO, ALONZO

ALONZO

Sois sans crainte, mon brave Bonifacio, j'ai des armes, et, s'il le faut, je vendrai chèrement ma liberté.

BONIFACIO

Mais, monseigneur, les gens du comte sont armés aussi, et, après tout ce que j'ai vu, j'ai lieu de craindre pour votre vie. Fuyez plutôt, mon cher Alonzo.

ALONZO

Non ; ce que tu m'as raconté, ce que je savais déjà sur le comte de Mortano et les bruits nocturnes du château, tout cela m'intéresse au plus haut point, et je veux, avant de partir, étudier à fond tout ce mystère.

BONIFACIO

Mais, monseigneur, M. le comte est cruel, et Ricardo est le plus rusé et le plus méchant des hommes. Fuyez, vous dis-je, fuyez, tandis qu'il en est temps encore ! Vous pouvez, en quelques instants, gagner la forêt ; vous l'aurez traversée avant qu'il soit bien nuit, et alors vous serez en sûreté.

ALONZO

Non, mon cher Bonifacio ; laisse-moi faire. Ton affection me plaît, mais je ne puis me rendre à tes prières. Je me retire pour réfléchir et prendre une détermination.

SCÈNE IV

BONIFACIO (*seul*)

Mon Dieu ! inspirez-le, veillez sur lui, et puissent mes craintes n'être que de vaines frayeurs !—Mais, je ne sais pourquoi, je ne puis me défendre d'un certain pressentiment ; quelque chose me dit là, au cœur, que cette nuit ne se passera pas sans un grand crime ! Mon Dieu ! faites que je me trompe !

(A suivre)

Nouvelles soirées littéraires, scènes, tableaux, discours, études morales, études historiques et récits légendaires, par le R. P. H. Faure, professeur de rhétorique. 1 vol. in-8° : \$1.00
L'extrait ci-haut est tiré de ce volume.

Vie de saint Antoine, le grand patriarche des Cénobites, par M. l'abbé A. Verger, du diocèse de Tours. 1 fort volume in-8°.....Prix : \$1.00

Causeries littéraires, par Edmond Biré. 1 volume in-8°.....Prix : \$1.00

Madame de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris, 1562-1630. Etude sur l'éducation des femmes en France au XVII^e siècle, par H. de Leymont. 1 vol. in-8°.....Prix : \$1.50

Le baptême de la France, tableau historique du mouvement social et religieux dans les Gaules au Ve siècle, par M. l'abbé Périgaud. 1 vol. in-8°.....Prix : 1.00

Campagne du "CASSINI" dans les mers de Chine 1851-1854, par le R. P. Mercier, S. J. 1 vol. in-8° avec cartes.....Prix : \$1.88

Les préliminaires de la révolution, par Marius Sèpet. 1 vol. in-12.....Prix : 88 cts

Asserta Moralia, auctore M. M. Matharan, S. J., theologæ moralis professore. 1 volume in-18 de 240 pages.....Prix : 60 cts

Lettres choisies de saint Jérôme, nouvelle traduction française avec le texte latin, par M. l'abbé F. Lagrange. 4^{ème} édition, 1 vol. in-12.....Prix : \$1.00